

GÉOMTL

Édition 2019

Appel aux exposants



Un événement dédié
à la géomatique

13 + 14 novembre 2019
Palais des congrès de Montréal

Un événement porté par l'ACSG Montréal en partenariat avec l'ACSG Champlain et l'AGMQ

Un événement avant-gardiste

Les applications géomatiques ont pris une importance croissante notamment dans les villes et espaces intelligents, dans l'internet des objets, dans l'industrie du jeu, bref partout où la géolocalisation apporte innovation et opportunités.

La géomatique est un sujet qui touche tous les secteurs technologiques et qui concerne maintenant tous les domaines d'affaires, tant les technologies de l'information que la finance, le transport, le marketing, les ressources naturelles et même les arts.

GÉOMTL 2019 ouvre ses portes à toutes les communautés touchées par les données géospatiales.

Une expérience festive et inspirante

Plus qu'un salon, GÉOMTL 2019 se veut une expérience participative qui permet aux intéressés de se retrouver, d'échanger et de découvrir par des interventions de qualité les tendances du domaine.

La formule proposée conjugue conférences et activités d'échange telles que la très attendue soirée de réseautage, les déjeuners-causeries et plus encore, sans oublier la remise du prix Gaïa qui rend hommage aux bâtisseurs de la géomatique au Québec.

GÉOMTL

Organisé à intervalle régulier depuis 1981, cet événement est l'un des seuls de cette envergure traitant de la géomatique au Québec en 2019.

800

passionnés

décideurs, professionnels, techniciens, utilisateurs, développeurs, chargés de projet...

45

interventions

sur 2 jours pour enthousiasmer l'audience sur le sujet du géospatial

10

invités d'exception

issus du monde de la technologie et des affaires prêts à partager leur expertise

35

acteurs regroupés

dans une vaste exposition commerciale pour initier et faire la démonstration de leur produits et services

1

Pour élargir votre clientèle en prospectant près de 800 visiteurs.

2

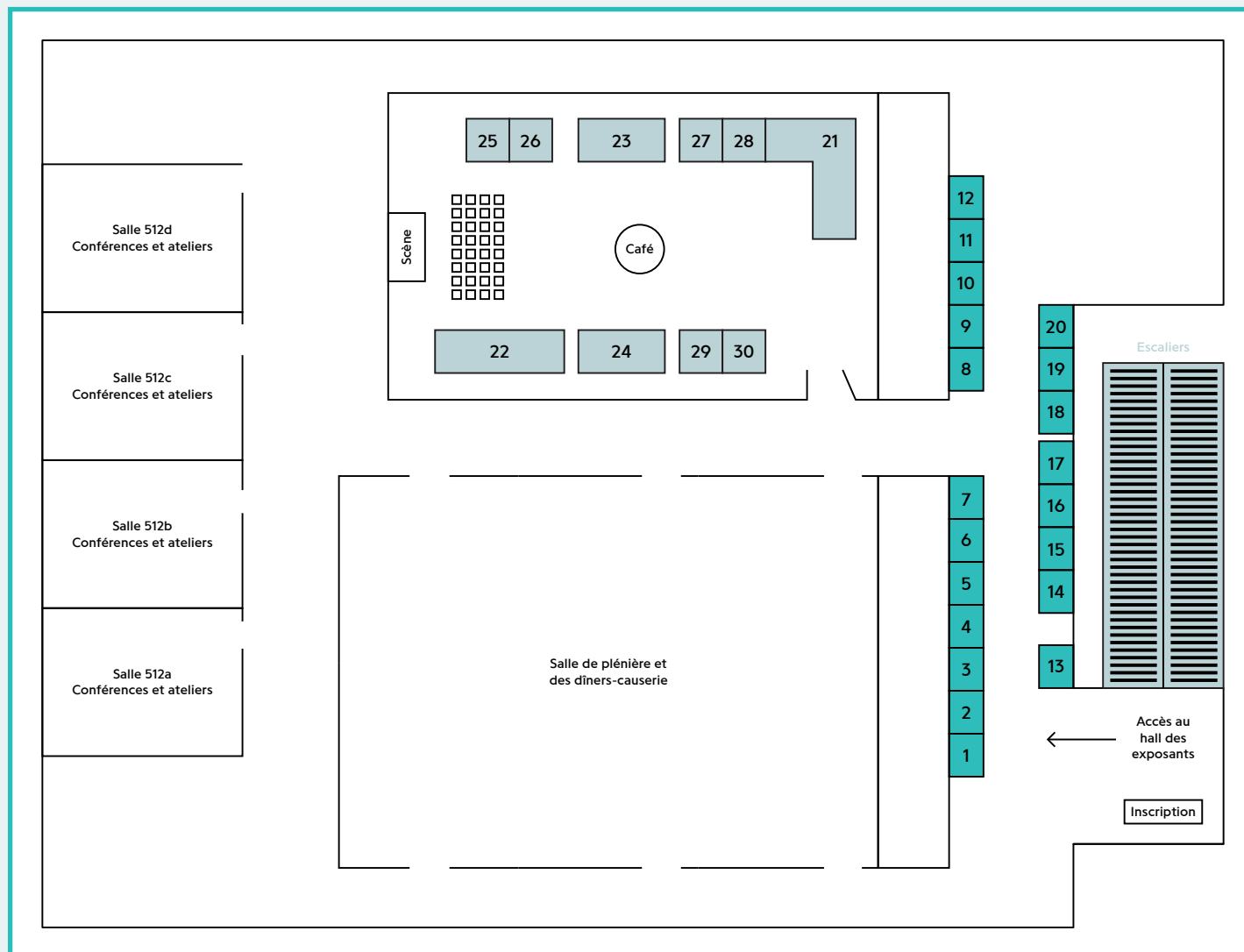
Pour développer votre notoriété en échangeant avec des collaborateurs potentiels provenant de plus de 200 entreprises du géospatial.

Pourquoi devenir exposant ?

3

Pour augmenter votre chiffre d'affaires en présentant vos nouveaux produits et services.

Plan initial des espaces



□ Commanditaires ■ Exposants

Coût de location d'un espace d'exposition

**Réservez d'ici le 31 juillet 2019
et profitez du tarif réduit :
2 495 \$ pour un espace.**

À compter du 1^{er} août 2019, le tarif en vigueur sera de : **3 195 \$ pour un espace.**

Le prix de location inclut :

- un (1) espace d'exposition de 8 pieds x 10 pieds;
- une (1) cloison arrière en tissu d'une hauteur de 8 pieds;
- deux (2) cloisons latérales en tissu d'une hauteur de 3 pieds;
- deux (2) laissez-passer pour l'événement (excluant le dîner-causerie);
- la mention du nom de l'entreprise dans le programme de l'événement et sur le site Internet;
- électricité (une prise électrique de 15 A);
- une (1) table drapée noir / dessus blanc et 2 chaises.

À noter

- Limite de 2 espaces par exposant
- Les frais pour l'accès à Internet ne sont pas inclus

Horaire préliminaire

Montage des kiosques

Mardi 12 novembre 2019 13h00-18h00

Horaire du congrès

Mercredi 13 novembre 7h30-17h00

Jeudi 14 novembre 7h30-17h00

Démontage

Jeudi 14 novembre 16h00-18h00

Contrat

Identification

Entreprise / Organisme : Représentant autorisé : Adresse :

Ville : Province : Code postal :

Téléphone : Télécopieur : Courriel :

Location d'espace

Nombre d'espaces désirés : **1** ou **2** TPS 785325895 (5 %) : \$

Prix par espace : \$ TVQ 1223048184 (9,975 %) : \$

Sous-total : \$ **TOTAL :** \$

Ci-inclus un chèque (Faire le chèque à l'ordre de GéoMontréal.)

Emplacement

À l'aide du plan initial des espaces ci-joint, indiquez par ordre de préférence les emplacements désirés pour votre kiosque.

Choix #1 :

Choix #2 :

Choix #3 :

Signature du représentant autorisé

..... Date

Signature ACSG - Section de Montréal

..... Date

Retourner ce contrat à ACSG-Section de Montréal à l'adresse info@acsg-montreal.ca
ou par la poste à OPC Événements avec votre paiement à l'ordre de GéoMontréal :
OPC Événements a/s ACSG-Section de Montréal
124 rue McGill, Suite 200, Montréal QC H2Y 2E5

POUR INFORMATION : info@acsg-montreal.ca

MODALITÉS DU CONTRAT

CONTRAT :

La présente demande d'emplacement, une fois qu'elle aura été confirmée, constituera un contrat conclu entre l'« Exposant » et l'ACSG-Section de Montréal ci-après appelée les « Organisateur ». Cette annexe fait partie intégrante du contrat. Les parties conviennent que le plan initial des espaces peut-être révisé et modifié par les Organisateur. Afin de bénéficier du tarif réduit, le contrat et le paiement doivent être reçus au plus tard le 31 juillet 2019. Les taxes fédérale et provinciale ne sont pas incluses dans les montants mentionnés et doivent être ajoutées. Une copie du contrat peut être transmise par courriel afin de confirmer votre réservation mais l'emplacement des espaces sera attribué uniquement à la suite de la réception du paiement complet.

MODALITÉS DE L'EXPOSITION :

L'espace d'exposition ne peut être sous-loué par l'Exposant sans la permission écrite des Organisateur. L'Exposant convient qu'il n'y aura pas d'entrée ou de sortie de biens ni de démantèlement du kiosque pendant toute la durée de l'exposition et que le kiosque doit demeurer intact jusqu'à la fin de l'exposition, soit jusqu'à 16h00 le 14 novembre 2019. L'Exposant accepte également de retirer son exposition du Palais des Congrès dans les délais prescrits, et il convient que dans le cas contraire, il remboursera les frais supplémentaires encourus par les Organisateur.

POLITIQUE D'ANNULATION :

Aucun espace d'exposition ne sera annulé à moins que les Organisateur n'aient reçu un avis écrit à ce sujet. Il n'y aura pas de remboursement des frais d'exposition après le 16 octobre 2019. Si un Exposant dont la demande a été traitée désire annuler avant le 16 octobre 2019, un remboursement des frais de location moins un montant équivalent à 15 % sera effectué. Si le colloque GéoMTL était annulé pour quelque raison que ce soit, les Organisateur n'auront pas d'obligation envers l'Exposant autre que le remboursement des frais de location d'espace payés.

GUIDE DES EXPOSANTS :

Les Organisateur transmettront à l'Exposant un guide contenant les consignes aux exposants relativement aux services offerts pendant l'assemblage et le démantèlement des kiosques. Ces informations seront aussi disponibles sur le site Internet de l'événement : <http://geomtl.com/>

RESTRICTIONS RELATIVES AUX EXPOSITIONS :

Les Organisateur se réservent le droit de refuser ou d'interdire des expositions qui, de leur avis, ne sont pas pertinentes ou vont à l'encontre de l'esprit du colloque ou de l'exposition. Ils peuvent interdire toute exposition qui devient inadmissible ou qui entrave les expositions adjacentes ou d'autres activités. Les entrevues, les démonstrations, la distribution

de documents, de fournitures, de souvenirs, etc. doivent se faire à l'intérieur de l'espace du kiosque. Le démarchage, la recherche de nouveaux clients et l'utilisation de matériel ou de symboles publicitaires par des organisations autres que celles qui ont loué l'espace sont interdits. L'Exposant convient de s'assurer qu'il y aura au moins un représentant dans le kiosque en tout temps durant les heures d'ouverture. Les Organisateur ne seront pas responsables des pertes, des dommages ou blessures subies par quiconque ou touchant quoi que ce soit, ces pertes, dommages ou blessures ayant été causés par l'Exposant ou par son personnel. L'Exposant sera responsable de tout dommage causé au Palais des Congrès. Les Organisateur ne seront pas tenus responsables de fournir l'espace réservé si le Palais des Congrès devenait non disponible en raison d'un incendie, d'un cas de force majeure, d'un événement imprévisible, d'une grève ou de tout autre cas imprévu indépendant de leur volonté.

MODALITÉS ADMINISTRATIVES :

Le présent contrat doit être signé et transmis accompagné du paiement complet par chèque à l'adresse indiquée au bas de la page précédente.

Organisateur

ACSG - Section de Montréal

La section de Montréal active depuis 1953 est une des sections québécoises de l'Association Canadienne des sciences géomatiques. L'ACSG est une association scientifique et technique sans but lucratif vouée à l'avancement de la géomatique au Canada.



Montréal Branch / Section de Montréal

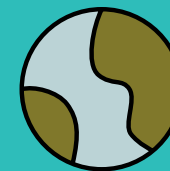
Partenaires

ACSG - Section Champlain

Dans la région de Québec, la section Champlain travaille en complémentarité avec la Section de Montréal, afin d'offrir des activités pertinentes à l'ensemble de la communauté géomatique

AGMQ

Fondée en 1990, l'Association de Géomatique municipale du Québec (AGMQ) a pour mission de promouvoir le développement de la géomatique dans ses applications municipales et régionales au Québec.



Un rendez-vous
à ne pas manquer!

GÉOMTL²⁰¹⁹

13 + 14 novembre 2019

Palais des congrès de Montréal

1001, place Jean-Paul-Riopelle,
Montréal (Québec) H2Z 1H2

Information

info@acsg-montreal.ca
geomtl.com